

Depuis une dizaine d'années, les membres de l'association Velocità se démenent pour favoriser l'utilisation de la bicyclette en tant que moyen de locomotion dans la cité impériale. Un challenge à relever quand on sait que la France n'est classée qu'à la douzième place au palmarès des politiques cyclables en Europe, loin derrière les pays nordiques (Danemark en tête) et d'autres tels que l'Allemagne, les Pays-Bas ou même la Hongrie. En Corse, cette politique nationale se décline, et l'on peut noter tout de même, depuis quelques années, une amélioration.

À Ajaccio en tout cas, l'association a entamé un combat depuis près de dix ans. Forte de 200 adhérents mais d'un noyau dur d'une quinzaine de membres, elle s'efforce de faire entendre sa voix. « Non pas dans un but personnel concernant la pratique du vélo en milieu urbain, explique Guillaume Addari, l'un des rouages de la structure. Mais pour au contraire, éveiller les consciences, penser piéton pour bâtir nos cités de demain et commencer par apprendre à partager la route qui n'est pas exclusivement réservée aux véhicules à moteur ».

Pour se faire entendre, l'association, basée au terre-plein de la gare, mène diverses actions. La dernière en date, une opération « coup de poing » pour le respect des stationnements dédiés aux vélos dans la cité impériale. « La Ville d'ajaccio n, semble-t-il, pris conscience de cette nécessité, ajoute l'un des responsables de la structure. Ainsi, des stationnements dédiés aux vélos sont implantés un peu partout en ville (Saint-Joseph, caserne Batesti, port Charles-Ornano...). Néanmoins, ces aires sont envahies par les deux-roues motorisés... Nous avons demandé à la municipalité de signaler ces emplacements réservés par un marquage au sol. Il semblerait que nous soyons entendus ».

Une petite victoire pour Velocità, qui concurren- ce par ailleurs



La vélo-école, dédiée aux adultes, permet « d'apprendre à se déplacer au milieu des véhicules à moteur ».

JEAN-PIERRE BELZIT

ses efforts sur le concept d'une vélo-école, dédiée aux adultes. « Il s'agit pour nous de leur ap-

prendre à se déplacer au milieu des véhicules à moteur, de faire en sorte qu'ils aient moins de pres-

sion, qu'ils soient plus à l'aise. Mais ce n'est pas évident avec les embouteillages et les excès de vé-



L'association assure notamment le prêt d'une dizaine de vélos.

JEAN-PIERRE BELZIT

tesse. Il faut réellement une prise de conscience des autres usagers, réduire la circulation, aménager des espaces... »

Autres points d'ancrage de l'association, le prêt d'une dizaine de vélos mis à disposition, le marquage (par un bicyclette pour retrouver le vélo en cas de vol) et surtout l'entretien.

« Bien souvent, les gens ne savent pas comment faire, on est là pour les aiguiller et leur apprendre les gestes de base. » Autant d'activités réservées, bien sûr, aux adhérents, pour le coût modique de cinq euros par an.

Aujourd'hui, après une dizaine d'années d'existence, Velocità a fait son chemin. Une démarche et une pédagogie qui portent déjà leurs fruits au niveau individuel. Pour preuve, l'un des élèves de la vélo-école, âgé de 46 ans, est monté pour la première fois sur une bicyclette en début

de semaine. Après seulement trente minutes, il a pu pédaler tout seul... C'est aussi le signe de l'esprit qui regne au sein de l'association.

Si, pour le reste, le combat est loin d'être gagné, on peut noter une avancée. « L'implication des pouvoirs publics, notamment la Ville d'ajaccio,

qui nous accompagne, ainsi que la Collectivité de Corse à travers les primes pour l'achat de vélos à assistance électrique, constituent autant de signes positifs, rappelle Guillaume Addari. Les choses commencent à bouger dans le bon sens. Nous discutons avec les élus, les techniciens, on donne notre point de vue, cela montre que l'on est écouté. Pour autant, le combat continue. Nous ne songeons pas à l'association ou au moyen de locomotion, mais au bien commun et à l'avenir », conclut-il.

PHILIPPE PERAUT

Penser « piéton »